

chées. De nouveaux forts les remplaceraient à Montretout, Meudon, Bagneux, Chatillon etc.

La double couronne de Saint-Denis serait reportée sur les hauteurs de Pierrefitte, Montmagné, Deuil et Sannois.

Les autres côtés de Paris sont inattaquables et imprenables.

On sait que le protestantisme français se propose de tenir un synode général sous les auspices et sous l'intervention du gouvernement. Quelques journaux se sont occupés de ce projet, qui n'est pas sans intérêt au point de vue de l'Eglise catholique, puisqu'il révèle un secret besoin de chercher un semblant d'accord dans l'immense anarchie des Eglises dérivées de la Réforme. Mais déjà des jugements contraires sont parvenus aux oreilles de nos lecteurs. L'Espérance, organe des orthodoxes, — Guizot, Grandpierre, Vernes, etc., — a acclamé le synode avec actions de grâces; la Renaissance, organe des rationalistes — Coquerel, Paschoud, etc., — a poussé, au contraire, un cri d'alarme; elle a dit que depuis la révocation de l'édit de Nantes, l'Etat n'était jamais intervenu d'une façon aussi directe, aussi grave dans les affaires de l'Eglise.

Pendant ce temps, M. Thiers recevait une députation des pasteurs, et répondait à leur harangue par des conseils de sagesse politique, exprimant l'espérance que le synode ne donnerait que des exemples de paix et de concorde.

Le décret de convocation est du 27 novembre; il faudra quelque temps, paraît-il, pour préparer la réunion. Nous verrons les fruits qu'elle produira. Provisoirement, nous croyons devoir faire connaître l'état vrai des Eglises; le travail qui se fait en elles ne saurait promettre qu'un accord doive naître d'une formule convenue de doctrines, mais donne droit plutôt d'attendre un retour à l'unité catholique, effet plus ou moins éloigné, mais infaillible de la dissolution du protestantisme. C'est de quoi les lecteurs sérieux se convaincront, en lisant la lettre suivante de M. de Mestral, pasteur de Lausanne:

Lausanne 20 décembre.
Par décret du 29 novembre, les consistoires de l'Eglise réformée de France sont appelés à former des synodes provinciaux, qui, à leur tour, nommeront des délégués à un synode général, qui sera ultérieurement convoqué.

Il est à prévoir que le synode s'occupera de l'établissement d'aucune règle quelconque positive et satisfaisante en matière de doctrine et d'une discipline suffisante pour en garantir l'observation dans l'Eglise. Chacun sait que, dans une assemblée synodale officielle (extra-légale) qui se réunira en 1849, à la suite de la révolution de février, les protestants de France ne réussirent à formuler leurs croyances que dans un document tellement vague, incolore, insignifiant, que les orthodoxes les plus prononcés ne voulurent pas en contenter et prirent le parti de se séparer avec éclat et de constituer une Eglise réformée indépendante, non salariée par l'Etat, qui subsiste encore, peu nombreuse, sans doute, mais vivante de la force que donne une conviction nette et bien arrêtée. On peut présumer que quelque chose de semblable pourrait bien se passer au sein du synode dont le décret du 29 novembre annonce la convocation.

La principale préoccupation de cette assemblée sera sans doute la question de la doctrine. Il n'y aurait probablement qu'un fort petit nombre de voix pour une proposition tendant à remettre en vigueur l'ancienne confession de foi de l'Eglise réformée de France (celle de la Rochelle).

Plusieurs des orthodoxes eux-mêmes en abandonneraient tel ou tel article. Il s'agirait donc d'en composer une autre qui répondrait mieux à l'état actuel des croyances et des besoins. Mais comment s'entendre? Comment arriver à rédiger un formulaire qui pût satisfaire à la fois les trois parvis entre lesquels se partage le protestantisme français, les orthodoxes, les rationalistes et les partisans du juste-milieu? L'entente est à peu près impossible, tellement le principe du libre examen a prévalu dans l'Eglise réformée de France et dans le protestantisme en général. On fait bien profession de se réunir autour de la Bible, de la reconnaître comme autorité et règle suprême. Mais en même temps, on reconnaît à chacun, ministre ou laïque, savant ou ignorant, le droit d'interpréter le volume sacré selon son jugement particulier; on subordonne son autorité à celle de la raison, ou, comme on s'exprime volontiers aujourd'hui, de la conscience individuelle.

Au seizième siècle, les réformateurs opéraient bien déjà d'après le principe du libre examen, mais ils n'avaient pas encore érigé leur pratique en théorie. Luther, Calvin, Farel et leurs compagnons d'œuvre prétendaient réformer l'Eglise et régler ses croyances au nom de la Bible, mais, de fait, c'était leur propre interprétation de la Bible qu'ils substituaient aux croyances de l'Eglise catholique; ce que Luther, Calvin, Farel avaient cru trouver dans la Bible devenait article de foi pour l'Eglise nouvelle.

Ces doctrines étaient bien réellement imposées aux fidèles; on se gardait à cette époque de proclamer le libre examen et la souveraineté de la conscience individuelle. Chaque des Eglises protestantes avait sa confession de foi très positive, et à laquelle chacun était tenu de se conformer. On ne s'apercevait pas trop de l'inconscience qu'il y avait dans cette manière de procéder. Les réformateurs avaient parlé; leur autorité n'était pas contestée, on la respectait à l'égal de celle du Pape ou des conciles, contre laquelle on venait de s'insurger. Cet état de choses se prolongea jusque vers le milieu du dix-huitième siècle. Il faut dire que, dans la plupart des pays protestants, les gouvernements qui s'étaient attribués une sorte d'épiscopat dans les Eglises, avaient à cœur d'y maintenir l'ordre et l'unité de doctrine.

Mais il y aura un avantage très-réel à ce

que chaque parti prenne sa place et se range sous son véritable drapeau. Mieux vaut mille fois le fractionnement du protestantisme, dit-il même être poussé encore plus loin, que l'anarchie qui règne actuellement, chaque consistoire faisant ce qui lui plaît, et orthodoxes et rationalistes n'ayant tour à tour dans la même chaire! Comment un pareil désordre ne produirait-il pas la confusion dans les idées, l'obscurcissement de toutes les notions religieuses, l'affaiblissement du sens moral, une indifférence complète pour la vérité? Le synode général peut donc avoir pour résultat des déchirements dans l'Eglise réformée de France, de graves complications; mais il peut en sortir aussi quelques progrès dans le sens de la vérité ecclésiastique, un retour à des notions plus justes sur ce qui constitue une Eglise chrétienne.

Ce qui fait le plus défaut au protestantisme français dans notre siècle, c'est une direction saine dans son développement scientifique, dogmatique, théologique. A quelles sources sa théologie va-t-elle s'abreuver et se renouveler, de quelles idées va-t-elle s'inspirer, à quelle école ses pasteurs vont-ils étudier? C'est le rationalisme et le semi-rationalisme de l'Allemagne, le socinianisme de Genève, le puritanisme de l'Angleterre. Il faudrait à l'Eglise réformée de France, comme foyer de vie religieuse et scientifique, une Faculté de théologie, à la fois très-ferme dans l'orthodoxie et très-forte sous le rapport des études. Celle de Montauban, dans son personnel enseignant actuel, est, à plusieurs égards, digne de confiance, sans être cependant à la hauteur de la situation et sans exercer sur les jeunes hommes qui se voient au saint ministère une attraction assez puissante.

Beaucoup d'entre eux vont étudier ailleurs, à Strasbourg, où domine le rationalisme allemand, ou bien à Genève qui, à son antique renom de Rome protestante, joint pour les étudiants peu fortunés l'attrait des bourses. Mais à Genève que trouvent-ils? Deux facultés de théologie rivales, l'une excessivement faible au point de vue scientifique, et ne se distinguant que par un plat grossier et socinianisme, par l'indifférentisme dogmatique le plus scandaleux; l'autre (dit de l'oratoire), dirigée par des hommes véritablement religieux et savants, enseignant les doctrines de l'orthodoxie protestante, mais malheureusement aussi acharnés contre le catholicisme et presque fanatiques dans leur aversion contre Rome, ses croyances et son clergé.

Mais, depuis un siècle, les choses ont bien changé. Des principes nouveaux ont prévalu dans le monde politique et religieux, et ont donné le coup de mort aux Eglises semi-autoritaires du protestantisme.

D'un côté, l'intérêt pour la religion et pour les dogmes particuliers à leur Eglise tend à s'affaiblir toujours plus au sein des gouvernements protestants, à mesure que ceux-ci se transforment davantage sous l'influence de la démocratie, si ce n'est même de la démocratie; aussi les confessions de foi ne sont-elles plus protégées, comme elles l'étaient jadis, par le pouvoir civil. En même temps il s'est fait, dans la théologie protestante elle-même, une évolution qui tend toujours plus ouvertement à émanciper l'individu, à affaiblir l'autorité des confessions de foi, celle des liturgies, des catéchismes, celle même des pasteurs.

L'Ecriture sainte n'est guère plus respectée par le courant rationaliste; on n'en ménage ni la lettre, ni l'esprit. Bref, le libre examen est généralement proclamé comme principe du protestantisme; chacun revendique pour lui-même la liberté dont Luther et Calvin ont usé, et s'attribue le droit de continuer l'œuvre de la réformation et de démolir les parties de l'édifice que les docteurs du seizième siècle avaient laissé debout. Il y a bien au sein du protestantisme quelques hommes qui protestent contre de pareilles aberrations; ils font observer que Dieu n'a pas dû vouloir livrer sa Révélation aux caprices du jugement individuel, mais que, tout en donnant un Livre, il a en même temps institué son Eglise, société visible et organisée, qui doit en garder le sens et transmettre le dépôt de la vérité révélée d'une génération à l'autre. Mais ce sont des voix isolées et qui ne sont guère écoutées; on se dispense d'en tenir compte en les taxant de catholicisme, et la plupart des protestants adhèrent de plus en plus au principe de la souveraineté de la conscience en matière de foi.

Sans prétendre être prophète, on peut donc prévoir que le synode protestant ne parviendra pas à s'étendre sur la doctrine, et que cette assemblée, au lieu d'apporter un remède au mal, ne fera que le constater et le manifester davantage.

Nos correspondances de Belgique nous annoncent, dit le Propagateur, qu'un nouveau foyer de typhus vient de se déclarer à Tournai, faubourg de Lille, où trois vaches ont été abattues et enfouies. Le gouvernement belge, vu la gravité du cas, a envoyé immédiatement à Tournai, les professeurs de l'école vétérinaire de l'Etat, afin de s'assurer par tous les moyens possibles de l'état réel de la situation et de rechercher les traces du fléau pestilentiel sur les cadavres mêmes des bêtes abattues et dont l'exhumation et l'autopsie ont été pratiquées. Toutes les lésions anatomopathologiques du mal ayant été reconnues et mises à découvert, les praticiens prirent immédiatement toutes les mesures de police sanitaire et d'hygiène publique désirables pour parer à l'extension du principe contagieux et à l'éteindre dans le nouveau foyer naissant.

EVENEMENTS DE LA GUERRE. — SOUSCRIPTION POUR REMPLACER L'ENVOI DE CARTES DE VISITES.

M. Henri Wattinne, 20 fr.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON. — Les préparatifs de cette patriotique entreprise due à l'initiative privée, continuent à progresser avec une activité qui ne se rebute ni par les souffrances présentes, ni par les anxiétés de l'avenir. Dans une tournée que vient de faire son pro-

La lettre qu'on vient de lire met à dé-

couvert la misère morale des Eglises protestantes; mais l'honorable M. de Mestral manque de courage pour aller jusqu'au bout de sa logique. Se rapprocher des doctrines romaines, comme il le désire, ce n'est pas entrer dans l'unité, c'est rester dans l'éclectisme, dans l'examen, dans la raison pure, et toujours dans le scepticisme, c'est-à-dire dans le néant. Le néant! dernier mot de toute philosophie, et aussi de toute Eglise qui n'est pas l'Eglise, mais une agrégation d'hommes, pasteurs ou laïques, qui cherchent en eux-mêmes l'unité et l'orthodoxie.

ROUBAIX

ET LE NORD DE LA FRANCE

M. Degruson, vicaire de Bouchain, est nommé curé de Marca, canton d'Arleux; M. Delnatte, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Bouchain; M. Delcourt, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Bavay.

Des médailles d'honneur viennent d'être décernées aux personnes dont les noms suivent:

Louis Barbier, facteur rural à Grave-lines; 12 août 1871, a sauvé deux enfants tombés dans le canal des fortifications.

Henri Catoire, préposé des douanes à l'octroi de Lille, 24 août 1871, a sauvé un enfant tombé dans la Deule. — S'est déjà distingué dans deux circonstances analogues.

Paul Labalette, ouvrier mécanicien à Douai, 19 juillet 1871, s'est jeté tout habillé dans la Scarpe pour en retirer un enfant en danger de se noyer.

Alfred Clarenbaux, poëlier; Léandre Penant, tonnelier à Watten; le 16 août 1871, se sont précipités tout habillés dans la rivière l'Aa, pour en retirer un enfant en danger de se noyer.

Pierre Normand, conseiller municipal à Rumilly; 1870-1871: a sauvé trois personnes en danger de se noyer.

Henri Gillet, âgé de 12 ans, à Recquignies; 17 juillet 1871: a retiré du canal de la Sambre un enfant en danger de se noyer. — S'est déjà distingué dans une circonstance analogue.

Jules Vermont, lieutenant des sapeurs-pompiers de Lille; 8 septembre 1871: s'est particulièrement distingué dans une incendie considérable.

Edouard Vckens, caporal des sapeurs-pompiers à Lille; 8 septembre 1871: s'est précipité au milieu des flammes pour en retirer une femme en danger d'y périr.

Paul Carpentier, âgé de 15 ans, à Wambrechies; 31 juillet 1871: a sauvé un enfant tombé dans la décharge d'un moulin à eau.

Louis Rigaut, lieutenant des sapeurs-pompiers de Cysoing; 1835-1871: 36 ans de services utiles et dévoués.

Georges Renaux, âgé de 16 ans et demi, à Quesnoy-sur-Deule; le 19 août 1871: s'est jeté tout habillé dans la Deule pour en retirer un enfant en danger de se noyer.

De nombreux changements viennent de s'opérer à la Préfecture, par suite du départ de M. Druetz, chef du secrétariat qui est remplacé par M. Vincent, chef du bureau de police; M. Bailleul, chef du bureau des travaux publics, nommé chef de division des Finances, est remplacé par M. Lecocq, greffier du conseil de Préfecture.

Hier, à une heure, a eu lieu à la Préfecture, le troisième tirage des obligations de l'emprunt départemental (1870) remboursables avec primes.

Le numéro 212,613 gagne la prime de 50,000 fr.; le numéro 176,722, 10,000 fr.; les numéros 171,375 et 24,810 chacun 1,000 fr.

Nos correspondances de Belgique nous annoncent, dit le Propagateur, qu'un nouveau foyer de typhus vient de se déclarer à Tournai, faubourg de Lille, où trois vaches ont été abattues et enfouies. Le gouvernement belge, vu la gravité du cas, a envoyé immédiatement à Tournai, les professeurs de l'école vétérinaire de l'Etat, afin de s'assurer par tous les moyens possibles de l'état réel de la situation et de rechercher les traces du fléau pestilentiel sur les cadavres mêmes des bêtes abattues et dont l'exhumation et l'autopsie ont été pratiquées. Toutes les lésions anatomopathologiques du mal ayant été reconnues et mises à découvert, les praticiens prirent immédiatement toutes les mesures de police sanitaire et d'hygiène publique désirables pour parer à l'extension du principe contagieux et à l'éteindre dans le nouveau foyer naissant.

EVENEMENTS DE LA GUERRE. — SOUSCRIPTION POUR REMPLACER L'ENVOI DE CARTES DE VISITES.

M. Henri Wattinne, 20 fr.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON. — Les préparatifs de cette patriotique entreprise due à l'initiative privée, continuent à progresser avec une activité qui ne se rebute ni par les souffrances présentes, ni par les anxiétés de l'avenir. Dans une tournée que vient de faire son pro-

moteur M. Arthur Jame, il s'est assuré de la coopération de la plupart des fabricants du Nord, qui sous le rapport des tissus, fournissent à cette exposition un élément d'attrait des plus puissants et des plus variés.

Nous recevons, au sujet des dispositions préliminaires en voie d'exécution, la communication suivante:

M. Jame, promoteur de l'Exposition universelle de Lyon, représentant à cette Exposition les fabricants-filateurs et teinturiers qui ont bien voulu lui confier cette mission, a l'honneur d'informer ceux de ses messieurs qui l'ont déjà chargé de commander leurs vitrines, que leur installation sera complétée le 15 avril prochain, époque à laquelle il fera procéder aux étalages dont les soins lui ont été confiés.

Il prie les exposants de soieries, de châles, de dentelles et de tissus en général qui n'ont pas encore commandé leurs vitrines, de vouloir bien lui faire parvenir leurs ordres pour son constructeur, avant le 15 janvier.

M. Jame ne pourrait pas répondre, quant à lui, de la livraison, en temps utile, des vitrines de tissus et fils qu'on le chargerait de commander après cette époque, car les manufactures de glaces, depuis la guerre, exigent un délai de près de trois mois pour livrer, leurs commandes; et les glaces de la galerie des tissus et fils ont des proportions qui ne se trouvent pas dans le commerce courant.

L'expérience a démontré les graves inconvénients qu'il y a pour les produits à être exposés sous des glaces ou des verres en plusieurs morceaux, dont les joints laissent toujours pénétrer la poussière dans les vitrines. Le bureau de M. Jame est ouvert de 9 heures à 6 heures, place de Lyon, 44. Escalier à gauche, au 1^{er}.

PRIX DU PAIN

POUR SERVIR DE RÉGLE AUX BOULANGERS

MONNAIE DÉCIMALE C. D.

PAIN DE MÉNAGE.

Composé de deux tiers de blé blanc et un tiers de blé roux ou macaou. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 35.

PAIN DE DEUXIÈME QUALITÉ. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 39.50.

PAIN BLANC.

Composé comme le précédent, avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de fleur. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 44.

PAIN DE FLEUR DU PAIN FRANÇAIS.

Composé de fleur de première qualité. Le pain de 125 grammes est taxé à 6.875. Les deux pains, à 13.75. Les quatre pains, à 27.50. Les huit pains, à 55. Fait à l'hôtel de la Mairie de Roubaix, le 2 Janvier 1872.

Le Maire de Roubaix J. DEREGNAUCOURT. Publié le 27 décembre 1871.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

PUBLICATIONS DE MARIAGES.

31 décembre 1871. — Victor Dupureur, 27 ans, charpentier, et Adèle Gouli, 19 ans, servante. — Pierre Lippens, 34 ans, déboureur, et Chérie Vandeputte, 32 ans, soigneuse. — Jules Houzet, 23 ans, tisserand, et Palmyre Nisse, 22 ans, soigneuse. — Vincent Vandellannote, 20 ans employé, et Joséphine Gaurin, 27 ans, j^{re}. — Jules Reversé, 28 ans, teinturier, et Catherine, Serouille, 24 ans, rattacheuse.

NAISSANCES.

31 décembre 1871. — Charles, Petyt, rue du Fort. — Marie Derume, rue des Longues Haies.

1^{er} Janvier 1872. — Joseph Revenant, rue des Longues Haies. — Charles Pauchet, rue des Parvenus. — Henri Deconinck, rue de Lannoy. — Henri Poulain, au Pile. — Alphonsine Planque rue du Moulin Brulé.

DÉCÈS.

31 décembre 1871. — Pierre Thesse, 2 ans, Basse Masure. — Laure Masure, 20 jours, rue Saint Eluthère. — Edouard Bodin, 45 ans, fabricant, rue Nain. — Jean Devlaeminck, 7 mois, rue de la Guinguette. — Auguste Luyckx, 1 an, rue Saint Antoine. — Léonie Desmet, 3 ans, rue d'Alma. — Maria Lepers, 20 ans, m^{re}, rue du Grand Chemin. — Jean Baptiste Fauvarque, 70 ans, j^{re}, à l'Hôpital. — Joséphine Lucas, 1 an, rue Saint Elisabeth. — Ursule Wacrenier, 86 ans, propriétaire, rue Saint Georges.

1^{er} Janvier 1872. — Henri Duc, 6 mois, rue Saint Antoine. — Lefebvre, présenté sans vie, rue de la Vigne. — Louis Herbaux 3 mois, au cul de Four. — Pierre Deruyver, 63 ans, teinturier, Basse Masure. — Calixte Boudringhien, 55 ans, domestique, rue des Parvenus.

BOURSE DE PARIS

Au 3 Janvier

Rente 3 p. % 56 40

— 4 1/2 p. % 81 50

ouval emprunt 91 40

Commerce

Havre, 3 janvier 1872
(Dépêche de MM. Kablé et G^o, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.)
Ventes: 2,000 b.; demande meilleure; livrable haussant à terme 122 fr. achats.

Liverpool, 3 janvier 1872
(Dépêche de MM. Kablé et G^o, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.)
Ventes: 12,000 b.; raffermissement, livrable 1/8 fr. plus cher.
New-York 20 1/2.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

La société existant à Roubaix sous la raison A. Dewitte et Cie est expirée, par l'arrivée du terme au 30 septembre 1871. Il est convenu entre les deux associés que M. A. Dewitte est seul chargé de la liquidation. Mais à partir du 1^{er} janvier 1872, M. Dewitte devient concessionnaire des affaires de la société et, par suite, restera seul responsable vis à vis des tiers. 1702.

AVIS

AUX MARCHANDS DE LAIT

MM. les marchands de lait sont priés de se rendre à la réunion qui aura lieu dimanche, 7 janvier, à sept heures du soir, chez M. Deshouvres, rue Pauvree, pour s'entendre sur des résolutions qui concernent leurs intérêts. 1701.

THÉÂTRE DE ROUBAIX

Jeu 4 Janvier 1872

A la demande générale et pour la dernière fois.

L'Artiste 47, drame nouveau en six actes de M. A. BELOT.

Une nocce sur le carré, opérette-vaudeville de MM. Guénée et Jules Renard, musique de MM. Offenbach et Hervé.

On commencera à 7 heures 1/4

Spécialité de dentiers en tous genres

Traitements spéciaux pour le

REDRESSEMENT DES DENTS

VERBRUGGHE

DENTISTE

RÉVÉTÉ PAR S. M. LE ROI DES BELGES

RUE DE L'HOSPICE, 8, ROUBAIX

GUÉRISON DE LA PU MONAIRE

et de la BRONCHITE-CHRONIQUE

Traitement nouveau. — Brochure de 136 pages. 3^{me} Edition par le docteur JULES BOYER. — On reçoit cet ouvrage franco, en adressant 1 fr. 50 en timbres-poste à M. Delahaye, libraire, 23, Place de l'Ecole de Médecine, à Paris 1698

EN VENTE

CHEZ J. REBOUX, IMPRIMEUR-LIBRAIRE

4, RUE NAIN, 4

ALMANACH

DE ROUBAIX

PRIX: 15 Centimes

L'AUTOGRAPHE

ÉVÈNEMENTS DE 1870-1871.

On se souvient du succès de l'Autographe. Les événements terribles qui viennent de se dérouler depuis un an ont fourni à M. H. de Villemessant les éléments d'une nouvelle série de cette publication, qui est appelée à exciter une vive curiosité.

Le premier numéro de l'Autographe montre ce que sera magnifiquement curieux album. On y trouve entre autres choses les proclamations du maréchal de Mac-Mahon, de l'ancien Saisset, des députés de la Seine, — des lettres du duc de Chartres, d'Emile Ollivier, de M. Delangle, — le testament d'Urbain, la défense de Ferré, des vers de Lullie, des lettres de Rastoul, de Rossel, de madame Leroy, — des autographes de Pascal Grossset, de Oudet, de Félix Pyat, de Duval, de Raoul Rigault, de Léo Franckel, — et, dans un tout autre ordre d'idées, d'Alexandre Dumas fils, du commandant Franchetti, de colonel Merlin, du commandant Gaveau, du commandant Poulizac, etc., etc.

Rien de plus étrange que le dessin de Gustave Courbet que publie le 2^e numéro de l'Autographe. Il a été fait au sortir d'une audience du conseil de guerre et offert à M. L. Bigot, avocat. — Cette curiosité artistique et trente documents historiques du plus grand intérêt figurent dans l'attrayant sommaire de ce numéro. — On y voit une foule de documents, plus ou moins connus dans le fond et la forme, mais dont on ne constamment depuis trois mois. L'extension matérielle est réellement magnifique. Tout le monde voudra posséder cette collection, que se composera de 52 livraisons hebdomadaires et sera terminée dans un an.

L'abonnement est de 25 francs. — Pour recevoir franco, à domicile, des numéros de l'Autographe, envoyer autant de fois soit xante centimes en timbres-poste qu'on en désirera d'exemplaires, à M. H. de Villemessant, 3, rue Rossini, à Paris.